

avec précision l'évaluation budgétaire des sommes dont le pays aura besoin dans quinze mois. Il faudra peut-être créer, dans l'intérêt du pays, certains postes de douane, au service desquels force nous serait d'attacher des employés, et on le comprend, il serait impossible de prévoir, en ce moment, les événements qui surgiront et le développement qui pourra se réaliser dans ces localités. La statistique en question prouve que la besogne du ministère se développe actuellement à une allure beaucoup plus rapide qu'au cours même des deux ou trois années écoulées. Il y a quelque temps, nous pensions que les recettes douanières avaient atteint leur point culminant; mais nous faisons erreur sans doute, puisque ces recettes semblent actuellement aussi élastiques que jamais. Au cours des neuf derniers mois de l'exercice, les recettes douanières ont invariablement accusé, chaque mois, une forte augmentation. A la fin de l'année fiscale, nous constaterons probablement que l'excédent des recettes de l'exercice sera de trois à quatre millions de dollars supérieur à celui du dernier exercice dont le rendement était censé phénoménal. Je le répète, je me borne à donner ici de simples évaluations budgétaires. Lorsqu'il s'agit d'un ministère aussi vaste que celui des douanes, se ramifiant par tout le pays; si l'on se rappelle que les courants et l'orientation du commerce se modifient sans cesse; si l'on songe aux multiples demandes venant de l'ouest et d'ailleurs, relativement à l'établissement de bureaux de douanes, demandes auxquelles il nous a été impossible d'accéder pour le moment, mais auxquelles, dans l'intérêt du pays, il faudra peut-être pourvoir plus tard, on le comprend, il ne serait nullement légitime d'exiger que nous soyons en mesure de discuter les modifications qui pourront devenir d'urgence dans quinze mois d'ici. Les fonctionnaires du ministère sont d'avis que cette augmentation de \$25,000 est le chiffre le moins élevé qu'il soit prudent de demander. On le comprend, je tiens autant que tout autre ministre à ce que mes évaluations budgétaires soient aussi modérées que possible; mais les fonctionnaires du ministère sont d'avis qu'il ne serait pas prudent de demander une somme inférieure à ce chiffre.

M. R. L. BORDEN : Je ne m'attendais guère à voir le ministre se poser en prophète, rôle qu'il semble croire nécessaire de jouer. Personne ne s'imagine que le ministre ou ses fonctionnaires puissent nous dire avec précision les changements qui s'effectueront d'ici à quinze mois. Toutefois, en réalité, il ne s'agirait que de huit ou neuf mois; car, si le parlement est convoqué en janvier prochain, le ministre pourra nous présenter un budget supplémentaire. Même pour une période de huit mois, je ne lui demande point de se poser en juge infaillible ou même en prophète, mais bien de nous in-

diquer un seul endroit où il se propose d'augmenter le personnel ou de relever les traitements des fonctionnaires, au besoin. Il doit être au courant de la situation actuelle. On nous a présenté une évaluation de l'accroissement des recettes jusqu'à la fin de l'exercice actuel; et ceux qui sont chargés de cette besogne devraient être en mesure de nous donner les renseignements que je demande. Le ministre nous dit que le personnel du service de la statistique se compose de 53 fonctionnaires. Est-ce que les travaux de ces employés se bornent à l'œuvre consignée dans le rapport du ministre ou bien se sont-ils jamais appliqués à un travail du genre de celui que je demande? Nos importations accusent une forte augmentation. Est-ce qu'il existe au ministère une statistique indiquant la somme de main-d'œuvre appliquée à la fabrication ou à la production de ces articles? Ce serait là un renseignement précieux aux yeux du public. Les fonctionnaires du ministère ont-ils étudié la question de savoir s'il ne serait pas possible d'employer au Canada une partie importante de cette main-d'œuvre, dans la production ou la fabrication de ces marchandises? Il importe, sans doute, de faire produire au pays même tous les articles qu'il est possible d'y fabriquer. Ne serait-il pas important que le ministère fit certaines recherches au sujet de ces importations, afin de constater dans quelle mesure il sera possible de produire au pays les articles en question? Je ne sache pas que le ministre ait jamais étudié cette question, depuis qu'il a la direction de son ministère, et j'ignore même si quelqu'un de ses prédécesseurs a tenté la chose. A tout événement, je serais bien aise qu'il renseignât le comité sur cette question ou au moins qu'il nous fit connaître son avis au sujet de ma proposition.

L'honorable M. PATERSON : Si je saisis bien la pensée de l'honorable député, sa proposition n'entre point dans les attributions du bureau de statistique établi au ministère des Douanes.

La besogne de ce bureau se borne exclusivement à la compilation de la statistique relative à notre ministère. Le statisticien fédéral qui prépare l'Annuaire statistique s'est peut-être occupé de la question; je ne saurais toutefois l'affirmer positivement, car je n'ai pas lu son dernier annuaire.

Le ministère du Commerce se tient au courant de la statistique du commerce avec les pays étrangers; mais je ne sache pas qu'il ait rien publié dans le sens indiqué par l'honorable député. Pour mon propre compte, tous les renseignements qu'il est possible d'obtenir relativement aux industries et au commerce du pays sont sans doute fort précieux; toutefois, à mon avis, il ne serait guère facile de réaliser l'objectif visé par l'honorable député. Ainsi, tout le monde en convient, le coton brut, dont l'importation au pays atteint un chiffre très élevé est un arti-